

LUDOTHÈQUES

PROJET D'ACCUEIL

Mise à jour 2025



Les ludothèques font partie des activités extrascolaires (école de devoirs, centres de vacances,...) organisées et animées par COALA. A côté de ces activités, COALA est également actif dans les formations (ATL et Centres de vacances) et les centres de vacances, autour d'un Secrétariat général chargé de la communication, des relations extérieures et de l'administration de l'asbl.

ANDENNE - GEMBOUX

Partenariat avec **Gesves** (asbl Gesves EXTRA).



PROJET PÉDAGOGIQUE DES LUDOTHÈQUES COALA

Notre projet pédagogique s'articule autour des valeurs de : respect, autonomie, citoyenneté, bientraitance, créativité, l'action, et en priorité celles de l'amusement, la découverte et la coopération.

L'amusement :

Toute personne a besoin de souffler, de se reposer, de prendre du temps pour s'amuser, pour s'évader de son quotidien. La ludothèque est le bon endroit pour cela !

La découverte :

La ludothèque offre la possibilité de découvrir :

- une grande variété de jeux, connus et moins connus,
- un cadre et un environnement accueillant et adapté,
- une approche différente du jeu, grâce à des animateurs-joueurs,
- des jeux avant un éventuel achat.

La coopération :

Le jeu développe des facultés sociales intéressantes, il permet de découvrir d'autres personnes, de mettre en avant la notion de partage, de collaboration et de fair-play. Le jeu permet également d'évoluer au sein d'un groupe.

Selon COALA,

- Le jeu est un moyen qui favorise la participation et les échanges.
- Le joueur est une personne qui a besoin de :
 - » jouer et s'arrêter pour s'évader,
 - » de prendre du temps,
 - » d'être accueilli et sécurisé,
 - » d'être reconnu et valorisé.
- La ludothèque est un endroit :
 - » accueillant et adapté,
 - » dynamique et vivant,
 - » accessible à tous.
- Les animateurs sont présents pour :
 - » aider le joueur à découvrir les jeux mis à sa disposition,
 - » jouer.

C'est pourquoi nos ludothèques souhaitent :

- Proposer des moments de jeux :
 - » adaptés à tout âge,
 - » pendant les périodes d'ouverture de la ludothèque,
 - » en organisant des événements (journées jeux, soirées jeux, ...).
- Privilégier l'aspect récréatif :
 - » en favorisant l'amusement,
 - » en organisant des temps et des lieux de convivialité,
- Favoriser la rencontre : via des temps d'échange et de communication.
- Cultiver l'ouverture à l'autre :
 - » en suscitant les partenariats et la collaboration,
 - » en proposant des activités qui favorisent la connaissance de l'autre et la coopération,
 - » en participant aux activités proposées par d'autres associations.

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DES LUDOTHÈQUES COALA

Ce R.O.I. est spécifique aux ludothèques COALA, il complète le R.O.I. de l'asbl.

Le R.O.I. de l'asbl ainsi que son projet pédagogique sont disponibles sur simple demande et consultables sur le site coala.be

L'asbl COALA organise 2 ludothèques :

- Andenne
- Gembloux

Nos ludothèques sont ouvertes à tous, membres ou non de l'asbl.

Prêt

Il s'élève à 1€ par jeu pour une durée de 2 semaines.

Le renouvellement du prêt peut être obtenu par téléphone sur simple demande sauf pour les jeux réservés par d'autres membres.

Un abonnement est possible : une carte abonnement est vendue 10€ pour 12 locations.

Pénalité de retard

Si les emprunts ne sont pas rendus à la date prévue, une pénalité de 1€ par jeu et par semaine de retard sera réclamée.

Jeu rendu incomplet ou endommagé

Chaque jeu est vérifié lors de son retour à la ludothèque. Il doit être en bon état, complet et propre.

Une pénalité de 3€ par pièce manquante ou cassée sera demandée.

Si le jeu est rendu inutilisable, les emprunteurs sont tenus de le rembourser afin que nous puissions le remplacer.

(Remarque : certains éditeurs de jeux n'ont pas de SAV... nous ne pouvons donc pas récupérer les pièces manquantes et devons donc réinvestir dans une boîte de jeu complète ! C'est le cas pour Djeco, Abacuspiele, ...)

Nous vérifions systématiquement les jeux avant de les remettre dans le circuit. Nous vous invitons tout de même, si vous le souhaitez, à la vérifier lors du début de votre emprunt.

Jeux géants

Location : 5€, 10€ ou 15€/jeu/WE

10€ par pièce manquante ou cassée

Une caution de 50€ sera demandée jusqu'à 3 jeux loués, à partir de 4 jeux elle s'élèvera à 100€. Cette caution vous sera rendue au retour des jeux si ceux-ci sont rendus complets et entiers. Si ce n'était pas le cas, une partie ou la totalité de la caution ne vous sera pas restituée.

Un contrat de location disponible auprès du responsable de la ludothèque devra être complété et signé.

Responsabilités

La ludothèque dégage toute responsabilité en cas d'accidents dans ses locaux ou avec les jeux prêtés.

Communication

COALA respecte le caractère privé des données personnelles qui nous sont communiquées. Celles-ci sont néanmoins indispensables pour la gestion des prêts et animations de nos jeux, nos animateurs sont habilités à récolter et traiter ces informations. La politique de confidentialité COALA est disponible sur www.coala.be (onglet inscriptions) et consultable sur simple demande aux responsables des Ludothèques.

SPÉCIFICITÉS PAR SITE



ANDENNE

AVENUE ROI ALBERT, 230 - 5300 ANDENNE
0476 96 84 24 - LUDO.ANDENNE@COALA.BE

HORAIRE : Mercredi de 14h00 à 18h00
2^e et 4^e samedi du mois de 10h00 à 12h00
Horaire spécifique lors des congés scolaires

(LUDO SOUTENUE PAR LA COMMUNE D'ANDENNE)



GEMBOUX

CHAUSSÉE DE WAVRE, 4 - 5030 GEMBOUX
081 14 02 60 - LUDO.GEMBOUX@COALA.BE

HORAIRE : Mercredi de 13h00 à 17h00
1^e samedi du mois de 10h00 à 13h00
3^e samedi du mois de 10h00 à 13h00 à BIBLOUX



Bibliothèque communale de Gembloux
Rue des Oies, 2 - 5030 Gembloux

Horaire spécifique lors des congés scolaires

Bien joué !

Nous proposons des animations Jeux-Rencontres (projet "Bien joué !")
lors d'événements publics ou dans des centres de vacances.
À la demande et en fonction de nos disponibilités.

COALA.BE